



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
**L'APTS conclut une entente de principe avec l'employeur**

**Montréal, le 30 novembre 2018** – [L'APTS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal](#) est fière d'annoncer qu'elle est finalement parvenue à une entente de principe, hier, dans le dossier de la négociation locale avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

« Il s'agit d'une entente très positive et qui atteint nos objectifs, de commenter avec enthousiasme Simon Dubé, président de l'exécutif local de l'APTS. C'est d'autant plus important pour nos membres que le résultat de ces négociations va définir pour de nombreuses années le contour de nos relations de travail avec l'employeur. »

« Je me dois également de saluer l'attitude de la partie patronale, a-t-il poursuivi. Quand nous l'avons invité à revenir à la table des négociations après deux séances de médiation, l'employeur a accepté d'emblée l'invitation. Résultat : quatre séances de travail auront suffi pour régler le dossier, preuve que le dialogue et la bonne volonté sont toujours gages de succès en matière de négociations. »

Le président de l'exécutif local est d'autant plus fier du résultat que le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal constitue la plus grande unité de négociation de l'APTS au Québec, avec quelque 5 300 membres, et que la variété des titres d'emploi et des réalités qui s'y rattachent pose un véritable défi pour la négociation.

« Nous sommes le quatrième établissement dans les rangs de l'APTS à conclure une entente de principe, et non le moindre, a pour sa part commenté Véronic Lapalme, représentante nationale de l'APTS. Si on a pu y arriver, d'autres aussi peuvent le faire, a-t-elle poursuivi, en guise d'encouragement à ses collègues de l'APTS qui, ailleurs au Québec, sont toujours à la recherche d'une issue favorable dans leurs négociations avec leur établissement respectif. Nous leur offrons un modèle à suivre ».

« Nous avons en main un accord vraiment susceptible de rallier nos membres, a finalement conclu Simon Dubé. Il leur appartiendra de se prononcer sur l'entente de principe au cours des prochaines semaines. Sans présumer de leur décision, il est permis de croire que nous pourrions commencer la nouvelle année du bon pied », de conclure la représentante de l'APTS.

